

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du trente juin deux mille vingt-six

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 23 juin 2026, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Laurent HARMEL, Maire.

PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	ABSENTS	POUVOIRS
32	3	0	3

Objet :
FI-20 - Vote du
Budget
Supplémentaire –
Budget Cinéma
Atmosphère

PRÉSENTS : Laurent HARMEL, Corinne REGLAIN, Damien ABAD, Dominique BEY, Assad AKHLAFA, Khalil KANDARA, Marie-Claire EMIN, Jean-Jacques MATZ, Caroline MATHON, Amaury VEILLE, Béatrice PERRIN, Sabrina LATRECHE, Sefa KOCABAS, Emine CETIN BEDIR, Najim JEBARI, Christine PIQUET, Antoine LUCAS, Laurence PIQUET, Denis PONCET, Catherine FOURMOND, Omrane FELIGHA, Marie-Laure LESCUYER, Frédéric BERNARD, Laurent CHÉRIGIÉ, Julien MARTINEZ, Ebru CIVIL-BASPINAR, Güvenc YILMAZ, Nadia SEKKAI, Loan VAN GELE, Loïc MONNIER, Marie-Julie JACQUET-LEVAL, Isabelle ROY DE MONNERON,

REPRÉSENTÉS : Anne BURGAUD MOREL (pouvoir à Amaury VEILLE), Freddy NIVEL (pouvoir à Dominique BEY), Yamina GRANDCLEMENT (pouvoir à Corinne REGLAIN)

ABSENTS : /

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

M. Omrane FELIGHA est nommé secrétaire de séance.

Mme Corinne REGLAIN, rapporteur, propose au Conseil municipal, conformément au rapport annexé :

- D'arrêter les dépenses et les recettes comme suit (y compris les opérations d'ordre et les reports d'investissements) et d'inscrire les résultats de l'exercice 2025 au budget supplémentaire 2026 du cinéma Atmosphère :

BUDGET ANNEXE DU CINEMA ATMOSPHERE

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	BP 2026	BS 2026	TOTAL 2026
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves	-	21 331,09	21 331,09
<u>Total recettes réelles d'investissement</u>	-	<u>21 331,09</u>	<u>21 331,09</u>
021 - virement de la section de fonctionnement	-	4 090,00	4 090,00
Chapitre 040 - Opérations d'ordres	73 958,00	470,00	74 428,00
<u>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</u>	<u>73 958,00</u>	<u>25 891,09</u>	<u>99 849,09</u>

Objet :
FI-20 - Vote du
Budget
Supplémentaire –
Budget Cinéma
Atmosphère

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	BP 2026	BS 2026 et reports 2025 sur 2026	TOTAL 2026
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	56 450,00	-	56 450,00
Total dépenses réelles d'investissement	56 450,00	-	56 450,00
Chapitre 040 - Opérations d'ordres	17 508,00	4 560,00	22 068,00
Reports d'investissements 2025 sur 2026		2 263,00	2 263,00
Chapitre 001 - Résultat reporté N-1		19 068,09	19 068,09
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	73 958,00	25 891,09	99 849,09

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	BP 2026	BS 2026	TOTAL 2026
Chapitre 70 - Produits des services et du domaine	280 000,00	-	280 000,00
Chapitre 74 - Dotations et participations	289 824,00		289 824,00
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	6 100,00		6 100,00
Chapitre 78 - Reprises sur provisions	50,00		50,00
Total recettes réelles de fonctionnement	575 974,00	-	575 974,00
Chapitre 042 - Opérations d'ordres	17 508,00	4 560,00	22 068,00
Chapitre 002 - Résultat reporté N-1	-	33 522,86	33 522,86
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	593 482,00	38 082,86	631 564,86
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	BP 2026	BS 2026	TOTAL 2026
Chapitre 011 - Charges à caractère général	323 774,00	33 522,86	357 296,86
Chapitre 012 - Charges salariales	190 650,00	-	190 650,00
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	1 550,00	-	1 550,00
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	3 500,00	-	3 500,00
Chapitre 68 - Dotations aux provisions	50,00	-	50,00
Total dépenses réelles de fonctionnement	519 524,00	33 522,86	553 046,86
023 - virement à la section d'investissement		4 090,00	4 090,00
Chapitre 042 - Opérations d'ordres	73 958,00	470,00	74 428,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	593 482,00	38 082,86	631 564,86

Vu l'avis de la Commission des Finances,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

A la majorité par 30 voix pour et 5 abstentions (groupe « Tous unis pour Oyonnax »),

Objet :
FI-20 - Vote du
Budget
Supplémentaire –
Budget Cinéma
Atmosphère

- Décide d'arrêter les dépenses et les recettes comme suit (y compris les opérations d'ordre et les reports d'investissements) et d'inscrire les résultats de l'exercice 2025 au budget supplémentaire 2026 du cinéma Atmosphère.

Fait à Oyonnax, le 30 juin 2026

Secrétaire de séance,



Omrane FELIGHA

Délibération certifiée exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de l'article L 2131-1
et suivants du CGCT :
- par sa présentation en Préfecture le
- par sa publication le

02 JUL. 2026

Le Maire



Le Maire



Laurent HARMEL

